

Anncy, le 24 mai 2022

## PETITE ENFANCE

# Des changements à la rentrée 2022 pour le bien-être des enfants, des parents et des agents de la Ville d'Annecy

### L'accueil des jeunes enfants sur Annecy

Le territoire d'Annecy compte aujourd'hui plus de **3000\*** places d'accueil pour jeunes enfants :

- **1050 places municipales** : 850 en crèche, 150 chez des assistants maternels municipaux et 50 en halte-garderie
- **1800 places auprès des assistants maternels** salariés des parents
- **346 places en structure d'accueil** (privées, crèches parentales, d'entreprise, associatives et halte-garderie)

L'encadrement y est assuré des professionnels formés et agréés, au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants.

**Amplifié par la crise sanitaire, le manque de personnel dans les crèches a contraint ces derniers mois les services Petite enfance et les parents des enfants accueillis dans les structures municipales de la Ville d'Annecy à s'adapter quotidiennement. Face à ce problème national, la Ville s'organise pour la rentrée 2022 pour garantir l'accueil des enfants et le travail des agents dans les meilleures conditions.**

### Adapter l'offre d'accueil au nombre de professionnels en poste

Pour la rentrée 2022, les services revoient leur organisation afin de limiter l'impact de ce problème national, accentué sur notre territoire par la proximité avec la Suisse et l'attractivité des secteurs privé et associatif, sur les familles et l'accueil des enfants.

300 ETP (équivalents temps-plein) sont nécessaires au bon fonctionnement des 24 structures que compte la Ville. Chaque jour, il en manque entre vingt et trente, obligeant depuis fin 2021 à réduire les horaires d'ouverture de manière ponctuelle afin de respecter les taux d'encadrement.

Des changements d'horaires pérennes, étudiés en fonction de l'utilisation des créneaux d'ouverture par les familles dans les établissements avec les amplitudes journalières les plus larges, seront à noter à la rentrée. Les familles des six crèches concernées ont été informées.

Crèche	Horaires actuels	Horaires 2022-2023
Arc-en-Ciel (Hôtel de Ville)	7h – 19h	<b>7h30 – 18h30</b>
P'tits Pouss (Meythet)	7h30 – 18h30 (8h – 17h15 depuis 2020)	<b>7h30 – 18h</b>
Vallin-Fier	7h – 19h	<b>7h30 – 18h30</b>
Les Lucioles (Mandallaz)	7h30 – 19h	<b>8h – 18h30</b>
Jeunes Pousses (Pommaries)	7h30 – 19h	<b>7h30 – 18h30</b>
Premiers Pas (Novel)	7h15 – 18h30	<b>7h30 – 18h30</b>

### La situation à Nîmes, Angers et Bordeaux

La Ville d'Annecy dénombre aujourd'hui 1050 places municipales pour 130 000 habitants.

A titre comparatif, la Ville de Nîmes en compte 352 (pour 155 000 habitants), Angers en compte 1 000 (pour 155 000 habitants) et Bordeaux 1 682 (pour 261 000 habitants).

### Des travaux à venir pour améliorer le confort des enfants

En parallèle, des travaux visant à rénover certaines crèches et améliorer le confort des enfants sont prévus par la Ville au cours de l'année prochaine. Afin de ne pas impacter les familles à la rentrée 2023, aucun nouvel accueil ne sera prévu à la rentrée 2022 dans les deux établissements concernés : Arc-en-Ciel à l'Hôtel de Ville et P'tits Pouss à Meythet. Cela correspond à un gel provisoire de 50 places sur les 1050 places en crèche gérées aujourd'hui par la Ville d'Annecy. Certains postes seront ainsi redéployés dans d'autres structures municipales, ce qui permettra de réduire la tension sur le taux d'encadrement obligatoire. Il est important de noter que cela n'aura aucun impact sur les familles des enfants déjà accueillis en crèche.

---

*« La crise sanitaire a rendu difficile l'organisation quotidienne des services et aujourd'hui nous avons le devoir d'agir pour permettre aux agents de retrouver de la qualité de vie au travail tout en assurant le meilleur service pour nos enfants. Nous mettons tout en œuvre pour que cette situation dure le moins longtemps possible et nous accompagnons les familles pour trouver des solutions. Nous avons toujours l'objectif de créer davantage de places d'ici la fin du mandat ! »*

**Christian Bovier, maire-adjoint en charge de la réussite éducative**

---

### Recrutement, politique petite enfance, formation : la Ville agit

Les services Petite enfance et Ressources humaines travaillent sur plusieurs pistes afin d'améliorer le recrutement de personnel qualifié :

- Continuer à proposer des CDD de 3 ans, après 1 an dans la collectivité
- Continuer à améliorer les recrutements sur postes vacants
- Faciliter la mobilité interne

En parallèle, une véritable politique de la petite enfance est développée, favorisant l'implantation des Maisons d'Assistantes Maternelles, en développant les Relais Petite Enfance ou encore en soutenant davantage les crèches associatives

La pénurie de professionnels diplômés touche plusieurs corps de métier : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants éducatifs... Les écoles de formation ne disposent pas d'assez de places pour répondre à la forte demande des jeunes qui souhaitent travailler dans la petite enfance.

---

*« Une des clés concerne la formation des professionnels de la petite enfance, une compétence qui appartient aux régions. Nous appelons les élus régionaux à se saisir de cette question afin d'ouvrir davantage de quotas de formation dans les écoles. Cela doit devenir une priorité pour les prochaines années pour réduire la tension sur le nombre de places disponibles par rapport aux besoins des familles. Nous souhaitons également prendre plus d'apprentis, en lien avec les centres de formation proches d'Annecy. »*

**Christelle Mermillot-Blardet, conseillère déléguée à la petite enfance**

---

### La formation des professionnels

Les formations des professionnels de la petite enfance sont dispensées en Haute-Savoie par l'ENSEIS à Annecy, qui forme des éducateurs de jeunes enfants (EJE) et par deux maisons familiales rurales (MFR), qui forment des auxiliaires de puériculture à Thônes et La-Roche-sur-Foron.

Chaque professionnel doit ensuite passer un concours spécialisé pour être titularisé (pour les EJE et les Auxiliaires de puériculture).